



PAR MICHEL PRUDHOMME (64)

conseiller du Bureau des Carrières de l'AX

La croisée des chemins

Changer de métier ou de secteur d'activité, se mettre à son compte, créer son entreprise, faire du management par intérim, des missions de conseil : c'est une nouvelle orientation que l'on veut donner à sa carrière. Dans ces temps de crise, de nombreux cadres supérieurs et dirigeants y songent. Plus facile à dire qu'à faire.

■ Il arrive dans la plupart des vies professionnelles un moment-clé : celui où l'intéressé est conduit à envisager un changement majeur de métier, de secteur ou de type d'entreprise ; passer du public au privé, d'une *start-up* à une grande entreprise, d'un groupe multinational à une PME familiale, quitter la recherche pour rejoindre une *start-up*, faire du conseil.

Cela peut arriver avant trente ans. Dans ce cas, le changement peut être assez facile si la motivation est là, car les habitudes ne sont pas encore ancrées.

Cela se produit plus souvent autour de quarante ans, lors de cette crise personnelle et professionnelle, appelée *mid-life crisis* par les Anglo-Saxons, que nous traversons tous. À ce moment-clé, la personne se rend compte en général de ses limites de temps ou d'énergie, ainsi que des contraintes. Tout peut basculer si ce changement échoue.

Après cinquante ans, beaucoup ressentent la nécessité de faire quelque chose de différent : quitter le salariat, se mettre à son compte, faire du bénévolat, diminuer son rythme de travail.

L'expérience nous montre tous les jours au Bureau des Carrières que la plupart de nos camarades sous-estiment les difficultés et se lancent sans préparation préalable.

En cas d'échec, nous retrouvons quelques années plus tard ces camarades

dans des situations compliquées, avec des explications peu convaincantes sur leur changement mal vécu, et certains handicaps pour retrouver un emploi qui leur conviennent.

Un changement significatif dans une vie professionnelle ne s'improvise pas

Si le changement est subi, l'intéressé peut alors ressentir le besoin de faire prendre un tournant à sa vie professionnelle. Dans ce cas et quel que soit son âge, nous lui recommandons fortement de négocier avec son employeur la prise en charge d'un accompagnement adapté (*outplacement*) dans le cadre d'une éventuelle transaction : il pourra construire ou affiner son projet professionnel avant d'entamer sa recherche d'emploi, augmentant ainsi ses chances de réussite.

Être clair avec soi-même

Si le changement est souhaité, l'intéressé se trouve alors devant un dilemme :

- ou bien il a trouvé un nouvel emploi, mais alors comment être sûr que ce changement lui sera bénéfique à long terme ?
 - ou alors il n'a pas encore trouvé son nouvel emploi, mais alors comment le rechercher tout en étant en poste ?
- Un minimum de réflexion et de préparation s'impose. Connaître ses forces et ses faiblesses, être clair avec

soi-même sur ses freins et ses moteurs, ainsi que sur ses motivations profondes, se fixer des objectifs à cinq ans, à dix ans me semble être incontournable.

Avoir en outre, de manière innée ou acquise, la capacité de communiquer sur son nouveau projet, par écrit (CV) et oralement (entretiens), avec les réponses aux objections, les explications et l'enthousiasme indispensables pour donner envie à un employeur potentiel d'aller plus loin. Si, de plus, la personne possède déjà un réseau opérationnel de contacts dans son milieu, cela ne pourra que lui faciliter la tâche. Sinon, il sera indispensable de le créer à l'occasion de ce changement, et ce sera long et difficile.

En effet, les petites annonces, les cabinets de recrutement et les chasseurs de têtes ne sont pas, sauf exception, les moyens les plus favorables pour réussir un changement significatif dans une vie professionnelle : une démarche de réseau bien menée a beaucoup plus de chances de réussir. Le problème est que cette démarche est difficilement compatible avec la tenue effective d'un poste opérationnel.

En conclusion, si vous devez ou souhaitez négocier un virage important dans votre vie professionnelle, si vous êtes à la croisée des chemins, prenez vos précautions. ■

Créé il y a plus de quarante ans, le Bureau des Carrières de l'AX propose à tout membre de l'Association des entretiens personnalisés, des séminaires et ateliers, l'accès à différents réseaux ainsi que des moyens logistiques.